



Éducateur.trice Spécialisé.e

Code RNCP34825

(*) Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, qui reprend la nomenclature européenne des niveaux

Métiers

L'**Éducateur spécialisé (ES)** est un professionnel du travail social. Il intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Public concerné : enfants, adolescents, adultes en situation de vulnérabilité ou de handicap.

Champs d'intervention :

- en institutions spécialisées (foyer d'accueil, instituts médicoéducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT...)
- dans les services (aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention...)
- ou au sein des dispositifs territoriaux.

Objectifs du métier

L'**éducateur spécialisé** concourt à l'accueil, au soutien et à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des difficultés sociales, physiques, sensorielles, mentales, ou des troubles du comportement. Il a pour objectif d'accompagner les personnes et les groupes dans les procédures de resocialisation, d'intégration et d'autonomisation.

Si l'**éducateur spécialisé** s'appuie sur les capacités des personnes à devenir ou rester « sujet » de leur propre évolution, il participe aussi à l'affirmation de leur citoyenneté et de leur reconnaissance dans une perspective de commune humanité et de restauration du lien social.

L'**éducateur spécialisé** est aussi amené à concevoir et à conduire des projets relatifs aux différentes composantes de la fonction éducative spécialisée. Pour cela, il travaille essentiellement en équipe pluridisciplinaire avec des médecins, des psychologues, des enseignants, des assistants de service social, des juges...

Ses **actions et projets** se fondent aussi sur un travail en partenariat et en réseau avec les environnements institutionnels et associatifs.

Prérequis

Les candidats à la formation d'Éducateur Spécialisé doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- **Etre titulaire du baccalauréat** de l'enseignement du second degré ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- **Etre titulaire d'un diplôme**, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins au niveau 4.
- **Bénéficier d'une validation de leurs études**, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis, personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Objectifs

- **Apporter une formation qualifiante et professionnalisante** qui vise à préparer au métier de travailleur social et plus particulièrement d'éducateur spécialisé.
- **Acquérir un diplôme** de niveau 6 de grade licence.
- **Permettre la poursuite d'études universitaires** dans le cadre du choix de la double diplomation avec la licence sciences de l'éducation en conventionnement avec l'UPEC.

Textes & références

Parution au Journal Officiel du 23 août 2018 :

- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé .
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II.

Durée

Formation en alternance de 3 ans :

6 semestres => 180 crédits ECTS

- 1450 h de formation théorique
- 2100 h de formation pratique pour les étudiants effectuant la totalité du parcours.



Début de formation

Septembre

96%

réussite au diplôme
juin 2021

DEES

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

Contenu

La formation théorique est constituée de 4 Domaines de Compétences (DC) découpés chacun en 2 blocs de compétences.

DC 1 – La relation éducative spécialisée (450h)

- Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative
- Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

DC 2 – Conception et conduite du projet éducatif spécialisé (500h)

- Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif
- Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

DC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (250h)

- Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux (250h)

- Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires



La formation pratique en milieu professionnel se déroule de la manière suivante :

Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours de formation :

2100 heures de stage => 1 stage long Et 2 stages courts

Pour les candidats en situation d'emploi d'Éducateur spécialisé :

Une expérience de stage sera demandée hors structure employeur



2 parcours sont proposés pour ces formations en partenariat avec l'UPEC :

- Un diplôme d'État – grade licence
- Une bi-diplomation – Diplôme d'État/ Licence en sciences de l'Éducation

Modalités d'évaluation

La formation est certifiante.
Niveau de sortie : niveau 6 grade licence.

=> Pour valider la formation, chaque domaine de compétences devra être validé ainsi que chacun des blocs de compétences qui les composent

=> Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément.

Théorie
1450 heures
Pratique
2100 heures

Fiche RNCP
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34825/>

Tarifs
Se référer aux conditions générales de vente : site internet

www.irfase.fr